

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**FINANCES LOCALES**

Séance du Conseil Communautaire du 9 décembre 2020 à 18 heures 30.  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**DECISIONS  
BUDGETAIRES**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
**Cession foncier parc  
d'activité  
FENDEILLE 2**

**Le nombre de  
délégués en service  
est de 71**

**Convocation du  
conseil  
en date du  
3 décembre 2020**

**CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :**

**1 0 DEC. 2020**

**PAR PUBLICATION  
LE**

**1 0 DEC. 2020**

**PAR DELEGATION  
LE**

**Signature**

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Jean-Marc DEUMIER, Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE, Patrick MAUGARD, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :** René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

**Procurations :** Préscillia GRANIER à Audrey GAIANI, Bernard GRIMAUD à Elisabeth ESCAFRE, Benoît MERLIN à Martine PUEBLA, Bernard PECH à Christophe PRADEL.

**Excusés :** Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, François DEMANGEOT, Thierry LEGUEVAQUES, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU.

**Secrétaire de séance :** Audrey GAIANI.

VU la délibération N°20120048 du 22 mai 2012 relative à l'acquisition des réserves foncières de Fendeille II,

VU la modification du parcellaire cadastral en date du 22/07/2020,

Dans le cadre du projet d'aménagement du lotissement « Parc d'Activités de Fendeille 2 », la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois avait acheté à plusieurs propriétaires, via une convention avec la SAFER des parcelles situées sur Fendeille.

Il est rappelé que les parcelles de terrains devant permettre la réalisation du lotissement font partie du patrimoine de la CCCLA et sont répertoriées à l'inventaire du budget principal (N°13052118TER). En conséquence et dans la mesure où la réalisation d'une opération de lotissement est considérée comme une opération économique, il convient de transférer les parcelles citées ci-après vers le budget annexe M14 « PAF2 » (634).

Ces transferts génèreront des écritures comptables avec un titre au compte 775 sur le budget principal et un mandat au compte 6015 sur le budget annexe.

Désignation physique des parcelles :

Commune de Fendeille :

Lieu dit	Section	N°	Surface en m <sup>2</sup>
Au Gravier	ZA	64	1 010
Au Gravier	ZA	130	10 433
Au Gravier	ZA	141	3 000
Au Gravier	ZA	45	18 000
Au Gravier	ZA	146	21 465
Au Gravier	ZA	57	115
Au Gravier	ZA	65	192
		<b>TOTAL</b>	<b>54 215</b>

Le prix de la transaction s'élève à 322 182.53 € (Trois cent quarante-deux mille cent quatre-vingt-deux euros). Le numéro d'inventaire des terrains acquis en 2013 (332 761.47 € en totalité) est : 13052118TER

Monsieur le Président rappelle par ailleurs, que les crédits seront inscrits dans le budget annexe et principal de la CCCLA.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE**

**AUTORISE** Monsieur le Président à céder les parcelles sus-référencées du budget principal (605) au budget annexe PAF2 (634) pour un montant global de 322 182.53 €.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférents à ces opérations de transfert et notamment les écritures comptables s'y rattachant.

**DIT** qu'un certificat de cession sera établi.

**DIT** que les crédits seront prévus au budget annexe et principal de la CCCLA.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

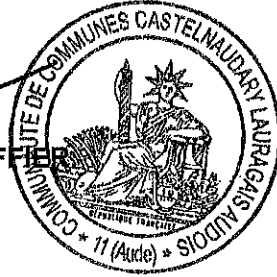
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

**20200215**

Castelnaudary, le 9 décembre 2020

*Le Président,*

~~Philippe GREFFIER~~



Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20201209-20200215-DE